ORLEANS Technopole

La Lettre

Janvier 95 • La Technopole Nature • N° 7

Découvrir le pôle technologique d'Orléans La Source.

Le 11 février 1995, à l'initiative de la Ville d'Orléans et d'Orléans Technopole, des entreprises et des centres de recherche du pôle technologique d'Orléans-La Source ouvrent leurs portes. Donnelley, Ingenico, Graphisoft, Iris Instruments, Komori, Boiron, Biotec, Sandvik, le BRGM, le CNRS... attendent votre visite.

Le vendredi 10 février à 17h30 au BRGM, une conférence ayant pour thème "Orléans, un pôle européen des sciences de la Terre" vous permettra de mieux connaître les laboratoires et les entreprises de ce domaine.

☞ *Olivier Jouin : tél. 38 69 80 98.*

Forum des Technologies transférables.

Dans le cadre de la Biennale de la Sous-Traitance et de Techno-Plus (du 11 au 14 avril au Parc des Expositions d'Orléans), la CRCI organise avec Orléans Technopole et le Réseau de Diffusion Technologique Centre une opération "Techno Forum : forum des technologies transférables".

Cette opération a pour but de promouvoir les entreprises et les organismes de la région possédant des technologies, brevets, licences ou produits transférables et exploitables par les entreprises de sous-traitance et l'industrie en général.

Sur un espace collectif, central et attractif, ces organismes exposeront leurs savoir-faire. Un carnet regroupant leurs offres de technologie sera diffusé sur le salon.

☞ *Olivier Jouin : tél. 38 69 80 98.*

"Entre la recherche et l'industrie".

Projet d'intérêt régional, Orléans Technopole concerne en priorité l'articulation entre les secteurs de la recherche et de l'industrie dans la perspective de la promotion économique de notre Région. À cet égard, la ville d'Orléans et l'agglomération dans son ensemble ont un rôle majeur à jouer.

Pourtant, à l'échelle de l'Europe, force est de constater que nous sommes tout juste "lisibles", alors que la Région Centre est la cinquième région industrielle française. Il faut sans cesse faire montre d'initiatives et de dynamisme pour accroître notre crédibilité et être reconnu à notre juste place.

La proximité de l'Île de France, qui concentre plus de la moitié du potentiel de recherche et développement national, représente un atout évident. C'est pourquoi la Région Centre entend assurer pleinement ses responsabilités en appuyant toutes les innovations qui facilitent la mise en réseaux des différents acteurs.

Je suis convaincu que les démarches entreprises pour une promotion commune des pôles et Technopoles du Val de Loire et le développement des coopérations avec le plateau de Saclay sont particulièrement opportunes.

Je souhaite qu'Orléans Technopole soit un relais efficace pour ces démarches.

Maurice Dousset,
Président du Conseil Régional du Centre.

Management de l'environnement et démarche qualité.

La formation "Ingénieurs en génie de l'environnement" de l'Esem, l'Afnor, l'association Entreprise & Qualité et Orléans Technopole organisent le jeudi 16 février un colloque sur les évolutions prochaines des normes environnementales et leur impact dans les démarches qualité des entreprises.

Avec les témoignages des entreprises Morton, Gemey, Lexmark et les exposés de spécialistes français.

☞ *Olivier Jouin : tél. 38 69 80 98.*

Club Bio-Industries.

À l'initiative d'Orléans Technopole, le club Bio-Industries qui réunit les chercheurs et les industriels du secteur de la pharmacie et de la cosmétique, s'est réuni une première fois en décembre 1994 pour écouter une conférence sur la micro-encapsulation.

La prochaine réunion est prévue le 15 mars prochain. La conférence traitera des différentes phases d'élaboration et de mise sur le marché d'un médicament. Elle sera suivie d'un repas convivial, propice à la rencontre et au débat.

☞ *Pierre Pesquiès : tél. 38 69 80 98.*

Sandoz, le choix d'Orléans.

Interview de René Basdevant, Président de Sandoz France.

Orléans Technopole : Le nouveau centre de recherche galénique de Sandoz est entré dans sa phase opérationnelle. Pouvez-vous nous en définir les missions ?

René Basdevant : Ce centre, que nous devrions inaugurer bientôt, étudie pour chaque molécule pharmaceutique nouvelle la forme médicamenteuse la plus adaptée. Pour que le traitement soit le plus efficace, est-il préférable de l'injecter ou d'utiliser une gélule, un effervescent ou un sirop ? C'est le type de problématique à laquelle nous devons répondre. À terme, nous disposerons à Orléans d'une quarantaine de spécialistes qui font partie du réseau mondial de la recherche de Sandoz et qui ont tous les moyens d'expérimentation pour faire passer le médicament du laboratoire à l'usine de production.

O.T. : Quels sont les équipements dont dispose le centre de galénique ?

R.B. : Au-delà des moyens d'analyse, le centre de galénique est en fait une usine pilote qui permet de simuler toutes les étapes de la production de médicaments, dans le respect des règles draconiennes de sécurité, d'hygiène et de pureté. À partir de ces process expérimentaux "bourrés" de capteurs, sont élaborés en particulier les protocoles à suivre pour respecter les "Bonnes Pratiques de Fabrication".

O.T. : Pourquoi avoir choisi Orléans ?

R.B. : Nous sommes présents à Orléans depuis plus de 50 ans avec notre usine de production qui emploie près de 400 personnes. Nous avons décidé de renforcer le site en investissant quelque 200 millions de francs en infrastructures et en outils de production.

Aujourd'hui, Orléans constitue un des premiers sites européens de production, en particulier pour les comprimés effervescents. Plusieurs critères ont procédé au choix d'Orléans : en premier lieu, sa position géographique et logistique très favorable comme porte sud du bassin parisien ; en second lieu, la qualité des hommes et des femmes qui œuvrent dans notre unité de production et enfin, le pari que nous faisons que cette ville va se développer à partir de deux concepts forts : la technologie et le respect de l'environnement.

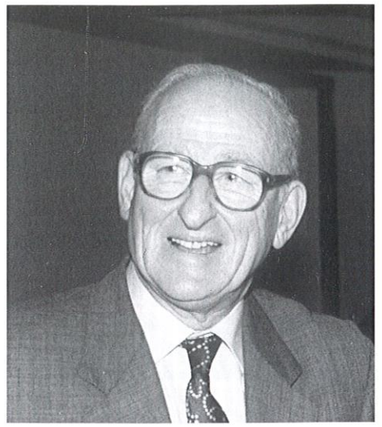

Nous partageons ces deux objectifs et, si depuis deux ans nous avons délégué le Docteur Pesquiès qui apporte son concours à l'action de la Technopole et si nous avons investi plus de 30 millions de francs dans le centre de recherche galénique, c'est que nous croyons en votre démarche technopolitaine.

J'ai pu observer d'ailleurs que nos confrères de Servier, Fabre, 3 M Santé, Pfizer, Synthélabo et Parke Davis ont fait le même choix. Le Val de Loire et sa capitale Orléans, qui représentent un vaste potentiel de matière grise, constituent un espace privilégié pour le développement des sciences et des techniques du vivant, en particulier à travers la pharmacie de pointe.

La visioconférence, un moyen moderne pour communiquer.

Parmi les technologies nouvelles utilisées actuellement pour les formations et les communications à distance, la visioconférence apparaît comme la plus performante et la mieux adaptée. L'interactivité directe et complète entre l'image et le son est l'un des atouts déterminants de ce système de transmission.

Avec son studio de visioconférences situé au cœur du campus, l'Université d'Orléans entend poursuivre un double objectif : développer ses programmes internationaux et permettre à ses partenaires économiques de mieux communiquer entre eux.

Pour la location de ce studio aménagé par l'Entreprise Générale des Télécommunications, filiale de France Télécom, l'Université d'Orléans se tient depuis début 1992 à la disposition des chefs d'entreprises, des responsables socioprofessionnels et des décideurs économiques.

Le réseau Numéris permet d'établir des liaisons sur l'ensemble du territoire métropolitain et avec un nombre croissant de pays étrangers. Une heure de liaison par visioconférence avec Lille, Lyon, Marseille ou Paris revient à moins de 300 F HT et une heure avec les États-Unis à moins de 1 000 F HT.

La location du studio et l'assistance technique coûtent de 600 à 800 F HT l'heure. Sont mis à disposition une caméra fixe pour montrer par exemple des documents ou des objets et une ou deux caméras mobiles.

☞ *Michel Dion et Régine Carpentier, Université d'Orléans, service des Relations Extérieures : tél. 38 41 71 88.*

Vergnet capte l'attention de l'Anvar.

La société Vergnet, leader en Afrique pour la fourniture de pompes à motricité humaine, a bénéficié de l'appui de l'Anvar pour développer des produits adaptés aux pays asiatiques.

L'alimentation en eau des populations rurales des pays en voie de développement constitue la priorité des actions menées par la Communauté Internationale et les États concernés. Pendant la décennie de l'eau "1980-1990", ils ont consacré 10 % de leur capacité d'investissement à ce secteur.

Vergnet S.A. occupe depuis sa création, avec l'hydropompe Vergnet, une place de leader en Afrique pour la fourniture de pompes à motricité humaine. Plus de vingt millions de personnes sont alimentées par ses productions.

Cependant, un seul modèle de pompes Vergnet S.A. ne pouvait satisfaire deux marchés importants :
- l'équipement de points d'eau de faible profondeur (0 à 30 m) essentiellement rencontrés en Asie, avec une demande 50 fois supérieure à celle de l'Afrique et une très forte concurrence de production indienne ;
- l'équipement de points d'eau de grande profondeur (60 à 100 m) dont l'exploitation par des pompes entraînées par groupe thermique est systématiquement compromise par les difficultés rencontrées dans leur approvisionnement en carburant.

En 1991, l'Anvar a apporté son aide à la Société Vergnet pour développer l'Hydropompe 3C, une pompe à main, conçue et réalisée pour pénétrer le marché de l'Asie.

Dix fois plus légère que les pompes concurrentes indiennes, parfaitement résistante à la corrosion, entièrement montable et démontable à la main, elle connaît déjà au Vietnam, au Cambodge mais aussi dans d'autres pays d'Afrique un succès certain.

Le prix de revient et la fiabilité obtenue permettent d'envisager pour ce produit un développement extrêmement important.

En 1992, l'Anvar a aidé la Société VERGNET S.A. pour le développement d'une pompe grande profondeur, l'hydropompe 4D (100 m) pompe à pied à deux opérateurs.

Ce développement a été assuré avec succès dans un temps record. Aujourd'hui déjà, plus de 100 pompes fonctionnent à grande profondeur avec un record au Tchad, puisqu'une pompe tire de l'eau à 103 m de profondeur.

Les rendements obtenus grâce à l'utilisation de la transmission hydraulique, technologie Vergnet, permettent d'envisager l'extension rapide du marché de cette pompe au Tchad, au Niger, au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Mali, en Afrique de l'Est, en Inde, etc.

Pour ces deux produits, le partenariat avec l'Anvar a été un franc succès, par l'aide financière apportée mais aussi par le soutien et le conseil d'organismes ou de laboratoires spécialisés identifiés par l'Anvar.

Marc Vergnet, le P.-D.G. de l'entreprise qui porte son nom, est le premier à se féliciter de ce partenariat : *"J'ai pu constater l'excellent fonctionnement de cette agence. L'Anvar ne demande qu'une obligation de résultats, alors que la plupart des autres organismes posent des obligations de moyens."*

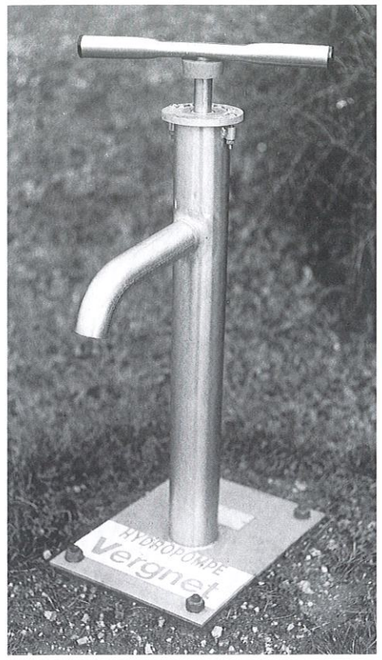

L'hydropompe Vergnet à motricité humaine.

L'aide financière de l'Anvar s'est faite sous la forme d'un prêt remboursable de 1,7 millions de francs pour un montant total d'investissement de 3,7 millions de francs à la charge de l'entreprise Vergnet.

☞ *Vergnet S.A. : Marc Vergnet, 6 rue Henri-Dunant, 45140 Ingré, tél. 38 43 36 52.*

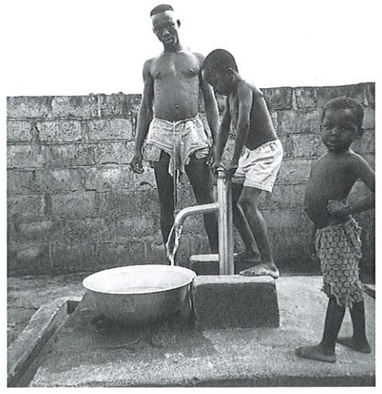

L'hydropompe Vergnet permet de puiser l'eau jusqu'à 100 m de profondeur.

L'Anvar et les entreprises.

Afin d'aider les entreprises à optimiser leurs projets de développement technique, l'Anvar Centre dispose d'une expérience (plus de 900 entreprises ayant contracté, dont les deux tiers n'ont eu qu'une seule aide) et d'un outil : l'aide à l'innovation.

Cette dernière permet de participer au financement des programmes de développement pour tout ce qui concerne leur partie immatérielle (temps passé, essais, études, prototype…). Elle peut prendre en compte les frais internes et les frais externes à l'entreprise. Elle se présente généralement sous forme d'une avance remboursable, au maximum de 50 % du devis accepté par l'Anvar.

L'Anvar peut aussi intervenir, sous forme de subvention, pour aider les P.M.E. à embaucher des cadres pour l'innovation (formation bac + 5 minimum) et à nouer des relations avec des partenaires technologiques internationaux.

Tous les secteurs d'activité peuvent être concernés et les innovations peuvent être aussi bien des innovations de produits que de procédés.

☞ *Claire Saurel ou Patrick Parayre : tél. 38 69 80 01.*

L'Anvar et les jeunes.

L'Anvar peut soutenir les projets techniques menés par un ou plusieurs jeunes, qu'il s'agisse de mettre au point un produit, de réaliser un prototype ou de développer un procédé.

Ces projets doivent présenter l'une des caractéristiques suivantes :

- une collaboration étroite avec une entreprise industrielle,
- un contenu technologique affirmé,
- un partenariat technologique européen.

Qui peut en bénéficier ?

- les établissements publics ou privés d'enseignement du second degré,
- les écoles d'ingénieurs, d'enseignement technique ou agricole, d'architecture, de création industrielle, les universités, les I.U.T. etc.
- les associations de jeunes statutairement constituées.

L'aide qui s'élève à 50 % maximum des dépenses est plafonnée à 40 000 F.

☞ *Jean-Christophe Léger ou Patrick Parayre : tél. 38 69 80 01.*

Innovation : Caruelle récompensée.

Le Comité d'Encouragement à la Recherche Technique (le C.E.R.T.) a décerné à l'entreprise Caruelle Nicolas (fabricant et distributeur de pulvérisateurs grande culture, vigne et arbres) la médaille d'or pour son innovation commercialisée sous le nom de "Sélector".

Ce nouveau dispositif électronique équipe les pulvérisateurs haut de gamme Caruelle Nicolas. Il permet à ses utilisateurs une simplification des tâches de mise en œuvre et de fin d'utilisation (nettoyage), de sécurité et d'accès à toutes les fonctions disponibles.

Le Sélector connaît depuis son lancement une carrière commerciale brillante. Il sera l'une des attractions du prochain salon parisien du matériel agricole.

☞ *Étienne Vicariot : tél. 38 59 02 10.*

Biostat.

La société Biostat qui développe des logiciels pour le monde médical, s'implante sur Orléans. Composée de médecins et d'informaticiens, Biostat s'appuie sur un réseau de plusieurs milliers de médecins informatisés pour développer ses activités de recherche chimique et épidémiologique.

La société développe également un ensemble d'outils de diagnostic ambulatoires connectés sur PC, l'objectif étant d'aller vers un dossier médical informatisé complet.

☞ *Hervé Laurent : tél. (1) 41 10 42 10.*

Gemey soigne son environnement.

L'usine Gemey, située sur le Pôle 45 à Ormes, vient d'obtenir coup sur coup trois récompenses importantes (prix régional de l'Apave, trophée C.R.C.I., trophée L'Oréal). Ces distinctions viennent saluer les efforts entrepris par l'usine Gemey dans le domaine du respect et de la protection de l'environnement.

Dans son process, l'utilisation d'éléments naturels fait désormais l'objet d'un soin très attentif. C'est ainsi que la consommation d'eau par produits finis est passée de 4 litres en 1991 à 0,32 aujourd'hui.

Cet effort environnemental a également porté sur le traitement des déchets industriels, avec notamment l'apparition d'un tri sélectif au niveau de la ligne de conditionnement.

☞ *Jean-Claude David : tél. 38 65 76 30.*

Disco Hi-Tec.

Le leader mondial en équipement de micro-découpe (dicing saw) et d'amincissement (grinding machine) de plaquettes de silicium pour l'industrie des semi-conducteurs s'installe à Orléans-La Source dans le Centre d'Innovation. Filiale à 100 % de la société mère japonaise, Disco Hi-Tec France compte actuellement six employés.

Le chiffre d'affaires mondial du groupe Disco Hi-Tec Corporation est d'environ un milliard de francs en 1994, avec des implantations sur tous les continents. Les principaux clients sont des groupes industriels gravitant autour de l'industrie des semi-conducteurs comme ITT, IBM, Texas Instruments, Samsung, Hitachi, Motorola, Schlumberger et Solaic à Orléans.

☞ *Jean-Louis Meyer : tél. 38 49 30 80.*

Les Consultants en association.

Suite à l'initiative de la CCI du département, les Consultants du Loiret, une trentaine au total, ont décidé de créer leur propre association : la "Fédération des Consultants du Loiret".

Leur point commun ? Le conseil aux entreprises dans des domaines tels que la qualité, la stratégie commerciale et marketing, les études financières...

Philippe Clément a été élu président de cette association qui se réunit tous les mois à la CCI.

☞ *Isabelle Hondal : tél. 38 77 77 70.*

Communiquez . . .

Les membres du comité de rédaction sont les relais privilégiés de vos informations. N'hésitez pas à les appeler :

- Alain Souché, CCI : tél. 38 77 77 87
- Jacky Tripeau, CCI : tél. 38 77 77 70
- Alain Bertho, UPL : tél. 38 62 36 41
- Daniel Tinet, CNRS : tél. 38 61 76 06
- A.-M. Dubois, SURE : tél. 38 41 71 74
- François Laporte, RDT : tél. 38 69 80 96
- Patrick Parayre, ANVAR : tél. 38 69 80 01
- Olivier Jouin, OT : tél. 38 69 80 98.

L'Agenda Technopolitain.

25 janvier à Orléans : Présentation d'Orléans Technopole aux industriels du Montargois. ☞ *C.C.I. Antenne de Montargis, Roger Sicilia : tél. 38 93 20 62.*

31 janvier à Orléans : "Le médicament hier et aujourd'hui, histoires de découvertes fortuites", conférence au Muséum d'Orléans par Jean-Yves Mérour, professeur au L.C.B.A. de l'Université d'Orléans. ☞ *Anne-Marie Dubois : tél. 38 41 71 74.*

10 et 11 février à Orléans : "Salon du lycéen et de l'étudiant - Carrefour des métiers", au Parc des expositions d'Orléans. ☞ *Anne-Marie Dubois : tél. 38 41 71 74.*

10 février à Orléans : Conférence sur le thème "Orléans, un pôle européen des sciences de la Terre", à 17h30 au BRGM. ☞ *Olivier Jouin : tél. 38 69 80 98.*

11 février à Orléans : Portes ouvertes des entreprises et des centres de recherche du pôle technologique d'Orléans-La Source. ☞ *Olivier Jouin : tél. 38 69 80 98.*

16 février à Orléans : "Management de l'environnement et démarche qualité", colloque à l'Esem. ☞ *Olivier Jouin : tél. 38 69 80 98.*

16 au 19 mars à Gien : Salon "Le Loirest", salle Cuiry à Gien, présente tout le savoir-faire des entreprises de l'Est du département. ☞ *Antoine Saraiva : tél. 38 38 26 41.*

11 au 14 avril à Orléans : "Biennale de la Sous-Traitance - Techno-Plus", au Parc des expositions d'Orléans. ☞ *Georges Lamirault : tél. 38 43 19 90.*

20 avril à Orléans : "Les grandes mutations technologiques", par Bernard Bertrand, directeur adjoint à la recherche chez PSA, à l'Esem. ☞ *UPL : tél. 38 62 36 41.*

Lettre d'information éditée par l'association **"Orléans Technopole"** : Centre d'Innovation
2, rue Léonard-de-Vinci, 45072 Orléans cedex 2, tél. 19.33-38.69.80.98, fax 19.33-38.69.80.42
Directeur de la publication : Jean-Pierre Sueur - © Dépôt légal : 01/95. N° ISSN : en cours
Photos : Jean Puyo - Réalisation : Les Éditions Spirales, tél. 38 54 32 33 - ***Papier 100 % sans chlore***